

Renvoi au comité d'instruction publique du texte envoyé par le citoyen Girard, président du district de Quimper, sur les moyens d'éloigner les enfants des anciennes croyances, en annexe de la séance du 8 germinal an II (28 mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité d'instruction publique du texte envoyé par le citoyen Girard, président du district de Quimper, sur les moyens d'éloigner les enfants des anciennes croyances, en annexe de la séance du 8 germinal an II (28 mars 1794). In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) p. 536;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_20817_t1_0536_0000_4

Fichier pdf généré le 23/01/2023

Judée, en lui faisant adorer des images. Elle étoit jeune, belle et riche; elle regrettoit un mari qui avoit plus aimé ses vertus que sa beauté et ses richesses. *L'Etre suprême l'inspira*, et elle coupa la tête du général de Nabuchodonosor.

Voilà, Citoyens des tribunes, celle que vous devez imiter; voilà l'héroïne qui doit vous servir de modèle, quand vous aurez affaire à des aristocrates *ivres*. Voilà une femme vraiment patriote, bien différente de cette folle qui a osé poignarder Marat, déjà mourant, et de celle qui vient de périr près de Nantes, à la tête d'une troupe aussi fanatique qu'elle.

Si cet anti-cagot a tout le succès que peut lui procurer une société aussi nombreuse qu'éclairée, l'Editeur des prophéties de l'aristocratie s'engage de donner, à chaque décadi une dizaine des *anciens* miracles, comparés à dix *nouveaux*, avec tous les accompagnements qui rendent nos chants patriotiques si agréables à entendre et si efficaces sur les cœurs sensi-

bles; mais il faut que la Société, avec qui il s'engage, s'engage à son tour à prendre mille exemplaires de ses comparaisons anti-cagotiques. L'enceinte de ses séances contient cent bancs; et certainement chaque banc fournira un *Décemvir* en état d'avancer *neuf mises*. Le citoyen Girard n'est ni *docteur*, ni *prophète*, mais il connoît assez le cœur humain pour préférer la persuasion à tout autre moyen, mais chaque *Décemvir* connoît assez le patriotisme des neuf à dix Sociétés qui nous sont affiliées pour ne devoir pas craindre que le débit d'une dizaine d'exemples d'un ouvrage *constitutionnel* lui sera onéreux. La Convention elle-même montre trop de génie pour ne pas voir que le plan qu'on lui présente à sanctionner doit entrer nécessairement dans celui de l'Education nationale, et qu'il hâtera la destruction des rois, des nobles, des prêtres et avant eux de l'ergotisme qui les soutient seul.

Renvoyé au Comité d'instruction publique par celui des pétitions (1).

III

[Décrets envoyés aux départements par le Ministre de l'Intérieur, 8 germ. II] (2).

DATES des décrets	TITRE DES DÉCRETS	DÉPARTEMENTS auxquels l'envoi a été fait	OBSERVATIONS
Ventôse 25. n° 3202	Décret qui autorise la Société Populaire de Richemont à jouir provisoirement de l'ancien Temple de cette commune	(Seine-Inférieure Distr. de Neuchâtel S. P ^{re} (Richemont))	Manuscrit
Germinal 7 3203	Décret qui met définitivement en liberté les administrateurs du département de la Meurthe	de la Meurthe	id.

(1) Mention marginale, datée du 8 germ., et signée Cordier.

(2) C 297, pl. 1013, p. 31. Signé : PARÉ.